RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00183
Numéro SIREN : 337 709 307
Nom ou dénomination : ESPACE PREMIUM

Ce dépôt a été enregistré le 12/08/2016 sous le numéro de dépôt 5302

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 12 AOUT 2016
sous le n° A
5302

ROUGIER CONSEILS
Société d'Avocats au Barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03.89.33.44.44

ESPACE PREMIUM
Société par actions simplifiée au capital de 120 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE - 7, rue Paul Langevin
337 709 307 R.C.S. DIJON

Aux termes de ses décisions du 01 juin 2016, l'associée unique a décidé :

- de nommer en qualité de Présidente, pour une durée illimitée à compter du même jour, la société SOGESA, dont le siège est à 68390 SAUSHEIM - ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin, en remplacement de Monsieur Yannick ETTER, dont le mandat venait à expiration

- de ne pas renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Emmanuel CUENOT qui venait à expiration

- de nommer la société JEAN MARC KRIEGER, société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Colmar, dont le siège est à 68100 MULHOUSE - 4, rue de la Montagne, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 497 809 483, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société YZICO, dont le mandat venait à expiration.

- de nommer Monsieur Vincent CACHEUR, commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar, établi à 68730 BLOTZHEIM - 1, rue de l'Aéroport, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Yvan OLLIVIER, dont le mandat venait à expiration.

D'où les modifications suivantes apportées aux mentions antérieurement publiées :

Anciennes mentions

Présidence

Monsieur Yannick ETTER
3B, rue de Silberthal
68700 STEINBACH

Directeur Général

Monsieur Emmanuel CUENOT
3, Chemin de Rouge Terre
25230 DASLE

Nouvelles mentions

Présidence

La société SOGESA
ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin
68390 SAUSHEIM
(538 761 149 R.C.S. MULHOUSE)

Commissaire aux comptes titulaire

YZICO
109, boulevard d'Haussonville
54000 NANCY
(790 659 098 RCS Nancy)

Commissaire aux comptes suppléant

Monsieur Yvan OLLIVIER
109, boulevard d'Haussonville
54000 NANCY

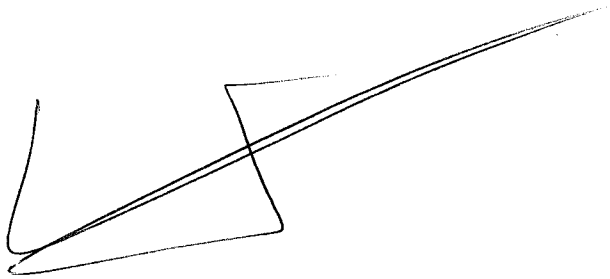
Commissaire aux comptes titulaire

JEAN MARC KRIEGER
4, rue de la Montagne
68100 MULHOUSE
(497 809 483 RCS Mulhouse)

Commissaire aux comptes suppléant

Monsieur Vincent CACHEUR
1, rue de l'Aéroport
68730 BLOTZHEIM

Pour avis,
Murielle ROUGIER
Avocat
Conseil en Droit des Sociétés
et en Droit Fiscal



ESPACE PREMIUM
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 Euros
Siège social : 21300 CHENOVE
7, rue Paul Langevin
337 709 307 R.C.S. DIJON

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 12 AOUT 2016
sous le n°A 5302

Procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 01 juin 2016

Le 01 juin 2016, à 8 heures 30, à 68390 SAUSHEIM - ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin,

La société SOGESA, société par actions simplifiée au capital de 4 200 000 EUR, dont le siège est à 68390 SAUSHEIM - ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 538 761 149, représentée par Monsieur Yannick ETTER, Président de ladite société (et par ailleurs Président de la société),

Associée unique de la société, a pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

.....

- Expiration du mandat du Président

- Expiration du mandat de Directeur Général de Monsieur Emmanuel CUENOT

- Expiration du mandat du commissaire aux comptes titulaire

- Expiration du mandat du commissaire aux comptes suppléant

- Formalités, pouvoirs

.....

QUATRIEME DECISION - EXPIRATION DU MANDAT DU PRESIDENT

L'associée unique, constatant que le mandat de Président de Monsieur Yannick ETTER vient à expiration à l'issue de la présente réunion, décide de ne pas renouveler ledit mandat et de nommer en son remplacement, pour une durée illimitée :

- La société SOGESA, société par actions simplifiée au capital de 4 200 000 EUR, dont le siège est à 68390 SAUSHEIM - ZA Espale - Avenue Pierre Pflimlin, et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 538 761 149.

La société SOGESA est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans les limites de l'objet social.

Dans les rapports avec l'associée unique, elle agira dans les limites fixées par les statuts de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 227-7 du Code de Commerce, les associés prennent acte que : « *Lorsqu'une personne morale est nommée président ou dirigeant d'une société par actions simplifiée, les dirigeants de ladite personne morale sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civile et pénale que s'ils étaient président ou dirigeant en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.* »

L'associée unique décide en outre que la société SOGESA ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat et ce jusqu'à décision contraire.

Monsieur Yannick ETTER, Président de ladite société, déclare au nom et pour le compte de la société SOGESA, accepter les fonctions de Président de la société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

CINQUIEME DECISION - EXPIRATION DU MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL DE MONSIEUR EMMANUEL CUENOT

L'associée unique, constatant que le mandat de Directeur Général de Monsieur Emmanuel CUENOT vient à expiration à l'issue de la présente réunion, décide de ne pas le renouveler ledit mandat.

SIXIEME DECISION - EXPIRATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

L'associée unique, constatant que le mandat du commissaire aux comptes titulaire de la société YZICO expire ce jour, nomme en qualité de commissaire aux comptes titulaire, la société JEAN MARC KRIEGER, société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Colmar, dont le siège est à 68100 MULHOUSE - 4, rue de la Montagne, qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 497 809 483, et ceci pour une durée de six exercices, à savoir 2016 à 2021.

SEPTIEME DECISION - EXPIRATION DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

L'associée unique, constatant que le mandat du commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Yann OLLIVIER expire ce jour, nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Vincent CACHEUR, commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de Colmar, établi à 68730 BLOTZHEIM - 1, rue de l'Aéroport, et ceci pour le temps restant à courir du mandat confié au titulaire ou pendant le temps où celui-ci serait temporairement empêché.

HUITIEME DECISION - FORMALITES, POUVOIRS

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique et par Monsieur Emmanuel CUENOT, après lecture.

Monsieur Yannick ETTER

